

### CONDITIONS D'UTILISATION :

- **Semence fraîche/réfrigérée : 100€ TTC** de frais techniques et **35€ TTC** par envoi pour le réfrigéré. Les boîtes seront à renvoyées.
- Les frais techniques sont valables pour un étalon et une jument. Pour tout changement d'étalon ou de jument, cela sera considéré comme un nouveau contrat et les frais techniques seront à repayer. Ils sont encaissés à la réservation et non remboursables.
- **Solde « Poulain Vivant » : 500€ TTC**, payable 48h après la naissance. Le chèque est encaissé avant l'envoi des papiers : déclaration de naissance, papiers d'inscription au Stud-book.
- Le paiement peut être effectué **par chèque, par virement** sur l'IBAN : FR76 3004 7141 3100 0847 1970 193 – BIC : CMCIFRPP ou **par carte bancaire**. N'hésitez pas à nous contacter pour ce dernier mode de règlement.

### INFORMATIONS UTILES :

**Commande de semence réfrigérée du lundi au vendredi avant 11h** au 02.40.72.38.38 pour réception de la dose le lendemain matin.

**Obtention de la déclaration de naissance :** Nous contacter 48h après la naissance de votre poulain. La déclaration de naissance nécessaire à l'inscription au Stud-Book ne sera transmise qu'une fois tous les frais de monte réglés.

**EIFFEL DE HUS peut reproduire en : SF, Z**

**Remises :** Pour chaque contrat supplémentaire signé sur un étalon de votre choix (hors DON JUAN, CONRAD et TSUNAMI DE HUS), une remise dégressive sera appliquée : -10% sur le deuxième contrat, -20% sur le troisième et cela jusqu'à -50%.

Nous contacter si vous prenez plusieurs contrats afin d'appliquer les remises.

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

**La saison de monte peut être écourtée ou interrompue pour des raisons (sportives, physiques) non connues au début de la saison.** Vous serez informé sur notre site internet [www.harasdehus.com](http://www.harasdehus.com) ou par mail. Dans ce cas, nous vous proposerons un autre étalon de votre choix (le solde poulain vivant à payer lors de la naissance du poulain sera celui de l'étalon choisi). Le Haras de Hus ne pourra pas être tenu pour responsable, et aucune indemnité ne pourra être exigée.

Le Haras de Hus décline toute responsabilité en cas de problème concernant l'envoi de semence par une entreprise de transport. En cas de réclamation, celle-ci doit nous être faite le jour prévu de la livraison.

Si la jument reste vide à la fin de la saison, le contrat pourra être reporté pour un même étalon et une même jument uniquement pour la saison 2020. Un certificat vétérinaire de vacuité sera exigé. Le solde « Poulain Vivant » restera au même tarif que celui de la saison 2019. Les frais techniques ainsi que les frais de transport seront à repayer en 2020. Attention le report de saillie dépendra de la suite de la carrière de reproduction de l'étalon.

Je soussigné (Nom – Prénom) ou Raison Sociale : .....

Adresse : ..... Code postal (Obligatoire) .....

Commune ..... Téléphone : ..... Email : .....

**Atteste avoir lu et accepté les conditions générales du contrat** et déclare souscrire une saillie de EIFFEL DE HUS pour la saison 2019.

Nom de la jument : ..... N°SIRE : .....

Race : ..... Père : .....

**Saillie en vue de déclarer un transfert d'embryon :**  oui  non

Lieu d'insémination :  Au Haras de Hus  
 Au Centre .....

Adresse du centre.....

Code postal (Obligatoire)..... Commune.....Téléphone.....

En semence fraîche/réfrigérée

J'accepte les conditions de vente, et je m'engage à payer les montants dus.

Fais-en 2 exemplaires à ....., le .....

L'acheteur (Porter la mention « Lu et Approuvé »)

Le Haras de Hus